

Réservation réceptionnée le

BULLETIN DE RESERVATION ALSH

à retourner impérativement à : **alsh.ccrm@agf67.fr**

concerne l'ALSH se déroulant à (cocher la case)

☐ MARCKOLSHEIM☐ HILSENHEIM

demande de réservation pour l'enfant :	
né(e) le :	en classe de :
inscrit(e) toute l'année au périscolaire de :	
Repas : ☐ standard ☐ sans porc ☐ sans viande ☐ végétarien	☐ PAI allergie alimentaire :
Nom + Prénom du parent demandeur :	
Numéro de téléphone portable :	
Adresse mail pour envoi de la confirmation :	
N° d'allocataire CAF/MSA + Quotient Familial (joindre un justificatif si QF inférieur à 2000 €)	

DEMANDE DE RESERVATION POUR UNE :		cocher la/les plage(s) d'accueil			
☐ INSCRIPTION COMPLETE en SEMAINE de JOURNEES		SEMAINE complète en journée			
ALSH semaine 1 (5 jours) du 16/02/26 au 20/02/26 ⁽¹⁾					
ALSH semaine 2 (5 jours) du 23/02/26 au 27/02/26 ⁽¹⁾					
☐ INSCRIPTION PARTIELLE en SEMAINE de 1/2 JOURNEES		matin	midi+repas	a-midi	
ALSH semaine 1 du 16/02/26 au 20/02/26 ⁽¹⁾ (4 matins ou 4 après-midis + 1 journée événementielle) AVEC OU SANS REPAS					
ALSH semaine 2 du 23/02/26 au 27/02/26 ⁽¹⁾ (4 matins ou 4 après-midis + 1 journée événementielle) AVEC OU SANS REPAS					
☐ INSCRIPTION PARTIELLE en JOURNEE(S) PONCTUELLE(S)		cocher la/les journée(s) ponctuelle(s)			
ALSH semaine 1 en journée complète ⁽¹⁾	Lundi 16-févr		ALSH semaine 2 en journée complète ⁽¹⁾	Lundi 23-févr	
	Mardi 17-févr			Mardi 24-févr	
	Mercredi 18-févr			Mercredi 25-févr	
	Jeudi 19-févr			Jeudi 26-févr	
	Vendredi 20-févr			Vendredi 27-févr	

⁽¹⁾ la réservation ne valide pas l'inscription, seuls l'avenant signé et la réception du paiement la valide

JOURNEES EVENEMENTIELLES PREVUES AUX ALSH	
Semaine 1	Semaine 2
HILSENHEIM : vendredi 20 février 2026	HILSENHEIM : vendredi 27 février 2026
MARCKOLSHEIM : mercredi 18 février 2026	MARCKOLSHEIM : mercredi 25 février 2026
RAPPEL : la journée évènementielle génère un supplément de 10 € pour les inscriptions partielles	

RESERVATION UNIQUEMENT PAR MAIL AVEC LA DEMANDE CI-DESSUS
AUCUNE RESERVATION NE SERA PRISE PAR TELEPHONE

*Le montant à régler sera calculé selon votre QF à la réception de la demande de réservation
et vous sera communiqué au moment de l'envoi de l'avenant concernant l'inscription*